



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT
DE
TORCY
CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin
☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°25/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire quitte la séance et passe la parole à Madame PERROT qui prend la présidence de séance. A la présentation du compte administratif 2025, il apparaît un excédent de fonctionnement d'un montant de 660 648,52 € et un excédent d'investissement de 711 907,87 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte administratif 2025.

Vote pour 23, 4 abstentions Mr BEURAIN, Mr FISCHER, Mme ROUÉ, Mme TWARDAWA.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260413-25-2026-DE
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°26/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET COMMUNE

Après comparaison du compte de gestion de l'année 2025, adressé par la Trésorerie de Chelles, avec le compte administratif de la même année,
Vu les résultats identiques des deux comptes,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte de gestion 2025.

Vote pour 23, 4 abstentions Mr BEURAIN, Mr FISCHER, Mme ROUÉ, Mme TWARDAWA.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-26-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°27/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : TAUX DES TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales,

La municipalité s'engage à ne pas augmenter le taux des taxes communales. Elle propose les mêmes taux que pour l'année 2025 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et le même taux que pour l'année 2019 pour la taxe d'habitation,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE les taux suivants pour l'année 2026 :

↳ Taxe foncière sur le bâti	59,87%
↳ Taxe foncière sur le non bâti	84,24 %
↳ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	17,90%

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-27-2026-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

CHARGE Mr le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

Vote pour 26, une abstention Mr BIGOT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

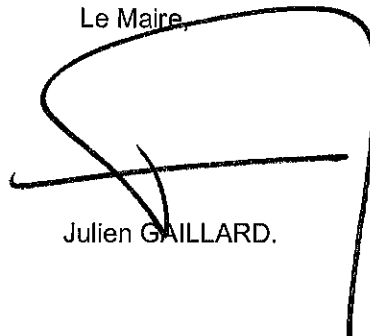
La secrétaire de séance,



Christine PERROT.



Le Maire,



Julien GAILLARD.



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT
DE
TORCY
CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin
☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°28/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Étaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : BUDGET PRIMITIF VILLE

Considérant que le projet de budget primitif a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux le 10 avril 2026 respectant le délai minimum des 12 jours calendaires,

Vu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le budget primitif 2026 de la commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 5 007 720,52 € et en section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 1 986 368,54 €.

Vote pour 22, 5 abstentions Mr BIGOT, Mr BEURAIN, Mr FISCHER, Mme ROUÉ, Mme TWARDAWA.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-28-2026-DE
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°29/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : FONGIBILITE DES CREDITS EN M57 POUR L'ANNEE 2026

Mr le maire rappelle que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité de crédits.

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018- 1307 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux collectivités territoriales,

Considérant que la commune a adopté par délibération du conseil municipal n°45/2023 en date du 10 octobre 2023 la nomenclature M 57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBRE ET A L'UNANIMITE

AUTORISE Mr le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

DONNE tous pouvoirs à Mr le maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.

Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-29-2026-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°30/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Étaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 LOGEMENTS SOCIAUX CHAMPAGNE

Monsieur le Maire quitte la séance et passe la parole à Madame PERROT qui prend la présidence de séance.

A la présentation du compte administratif 2025, il apparaît un excédent de fonctionnement d'un montant de 21 512,80 € et un déficit d'investissement de 18 959,78 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte administratif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-30-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°31/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET LOGEMENTS CHAMPAGNE

Après comparaison du compte du compte de gestion de l'année 2025, adressé par la Trésorerie de Chelles, avec le compte administratif de la même année,
Vu les résultats identiques des deux comptes,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte de gestion 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.

Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-31-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°32/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS CHAMPAGNE

Considérant que le projet de budget primitif a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux le 10 avril 2026 respectant le délai minimum des 12 jours calendaires,

Vu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le budget primitif 2026 des logements Champagne qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 42 869,02 € et en section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 40 459,78 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-32-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°33/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr BRANGEON, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS CHAMPAGNE

Considérant le déficit de clôture de la section d'investissement pour 2025 de 18 959,78 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

DECIDE d'affecter à l'article 1068 du budget primitif 2025 la somme de 18 959,78 € en section d'investissement, le solde de 2253,02 € restant en section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-33-2026-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°34/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEAURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 LOGEMENTS GRANDE COUTURE

Monsieur le Maire quitte la séance et passe la parole à Madame PERROT qui prend la présidence de séance.

A la présentation du compte administratif 2025, il apparaît un excédent de fonctionnement d'un montant de 25 303,59 € et un déficit d'investissement de 3 028, 88 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte administratif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-34-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°35/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaients présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET GRANDE COUTURE

Après comparaison du compte de gestion de l'année 2025, adressé par la Trésorerie de Chelles, avec le compte administratif de la même année,
Vu les résultats identiques des deux comptes,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte de gestion 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.

Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-35-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°36/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Étaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS GRANDE COUTURE

Considérant que le projet de budget primitif a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux le 10 avril 2026 respectant le délai minimum des 12 jours calendaires,

Vu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le budget primitif 2026 des logements de la Grande Couture qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 35 258,71 € et en section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 14 028,88 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-36-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

N°37/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS GRANDE COUTURE

Considérant le déficit de clôture de la section d'investissement pour 2025 de 3028,88 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

DECIDE d'affecter à l'article 1068 du budget primitif 2025 la somme de 3 028,88 € en section d'investissement, le solde de 22 274,71 € restant en section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-37-2026-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON

DE
SERRIS
N°38/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEAURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ABORDS DU COLLEGE

Monsieur le Maire quitte la séance et passe la parole à Madame PERROT qui prend la présidence de séance.

A la présentation du compte administratif 2025, il apparaît un excédent de fonctionnement d'un montant de 169 649,72 € et un déficit d'investissement de 73 465,18 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte administratif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-38-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°39/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET ABORDS DU COLLEGE

Après comparaison du compte de gestion de l'année 2025, adressé par la Trésorerie de Chelles, avec le compte administratif de la même année,

Vu les résultats identiques des deux comptes,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte de gestion 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.

Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-39-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT
DE
TORCY
CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin
☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°40/2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : BUDGET PRIMITIF ABORDS DU COLLEGE

Considérant que le projet de budget primitif a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux le 10 avril 2026 respectant le délai minimum des 12 jours calendaires,

Vu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le budget primitif 2026 des abords du collège qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 197 834,54 € et en section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 184 465,18 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-40-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°41/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEAURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF DES ABORDS DU COLLEGE

Considérant le déficit de clôture de la section d'investissement pour 2025 de 73 465,18 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

DECIDE d'affecter à l'article 1068 du budget primitif 2025 la somme de 73 465,18 € en section d'investissement, le solde de 96 184,54 € restant en section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-41-2026-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°42/2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-trois avril le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, JUPILLE, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, Mrs AUGROS, FISCHER, BENATIER, PICOCHÉ, MATHIAUX, BEAURAIN, BIGOT, SALMON.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absent : Mr PREDY avec pouvoir à Mr SALMON, Mme NATTERO avec pouvoir à Mme COLLIN, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr BENATIER, Mr BRANGEON avec pouvoir à Mr MATHIAUX, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr AUGROS, Mme DIDERIK avec pouvoir à Mme MATHIAUX, Mr HERBIN avec pouvoir à Mme PERROT, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mr GAILLARD,

Mme PERROT a été élue secrétaire de séance

OBJET : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOT DIRECTS

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une CCID doit être installée dans chaque commune : elle est composée

- du maire Président de la commission, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation du conseil municipal. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260423-42-2026-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

PROPOSE comme commissaires les personnes suivantes :

Marie MANASSÉ, François RADUREAU, Sophie TWARDAWA, Prisca Roué, Gérard GOUROVITCH, Michel FISCHER, Maryse GRIFFON, Stéphane DESCHAMPS, Karine ROBERT, Romain JOUANNOT, Sybill GUERAND, Matthieu JOULIN, Davy MATHIAUX, Béatrice COLLIN, Colette MARAIS, Hubert M'HOUMADI, Jocelyne FERREIRA, Thierry BIGEON, Martine ROBERT, Constant KOBANA, Jacky SALMON, Julien BOISSE, Anabela ANTUNES, Laurent PSAILA, Monique COSSEMENT, Soraya HARITI, Anneju DAMRY, Nourelise DJELIDI, Grégory BENET, Tony BARBAS, Mariline BUCHET, Luc JOURQUIN.

Vote pour 26, une abstention Mr BEURAIN.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

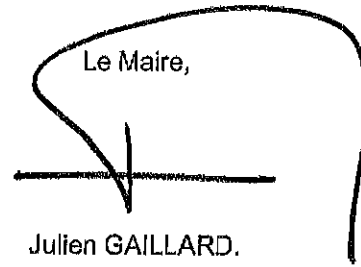
La secrétaire de séance,



Christine PERROT.



Le Maire,



Julien GAILLARD.